

SOMMAIRE

actuel

04

- Interview du Haut Commissaire aux droits humains : « Irène Khan devra me mettre à mal de temps en temps ! »
- Paroles : « Bruno, Valentina et l'arrière-grand-mère. »
- Brèves — Sic

dossier

07

La liberté au bout du rire...

- Caricature et politique, l'histoire d'une lutte à coups de crayon
- Les caricaturistes algériens sur la corde raide
- Tunisie : Humour expiatoire
- L'humour juif en sursis ?
- Le communisme est-il soluble dans le rire ?
- L'humour comme arme

mouvement

19

- Abolir
- Turquie : la violence sexuelle couverte par une culture de l'impunité
- 8 mars 2003: en finir avec la violence contre les femmes
- Oxfam et Amnesty font bouger les jeunes à Gembloux

culture/agenda

23

- Culture : les lauréats du prix Amnesty 2003
- Agenda

action

25

- Lettres du mois
- Bonnes nouvelles

ÉDITORIAL

Quand on n'a que l'humour

Quand vous lirez ces lignes, la guerre lancée par l'administration Bush aura peut-être déjà pris fin, du moins dans sa phase militaire, tant les forces en présence semblent disproportionnées. La deuxième guerre du Golfe risque pourtant de provoquer une onde de choc plus durable et de laisser des séquelles plus profondes que celles engendrées par les bombes des B52.

Pour la population civile, qui souffrira sans doute encore davantage des conséquences humanitaires de l'après-guerre que des opérations militaires proprement dites, pour les Nations unies, durablement discréditées, pour la communauté musulmane mondiale, à nouveau humiliée...

Les guerres n'ont que rarement constitué un terrain fertile aux progrès démocratiques et aux avancées sur le plan des droits humains, surtout au Moyen-Orient.

En dépit des déclarations du Président américain, rien ne devrait menacer les régimes autocratiques de la région, qui sous couvert de lutte contre la montée de l'islamisme violent risquent au contraire de réprimer encore davantage toute opposition politique et tout mouvement pour les libertés.

Dans ce contexte, certains d'entre nos lecteurs pourraient se demander pourquoi « Libertés ! » aborde un sujet a priori aussi léger que l'humour. Et bien, précisément parce que l'art de la satire, de la caricature, de la parodie ont toujours constitué à des moments critiques de l'histoire des États un exceptionnel étalon de leur maturité démocratique.

Et, sous les régimes dictatoriaux, quand tous les médias indépendants, les artistes et les humoristes critiques ont été bâillonnés, les blagues contre le pouvoir restent l'ultime espace où éprouver le sentiment vital de liberté. De l'Algérie des généraux à la Birmanie des colonels, le dossier de ce mois décrit la situation de ces humoristes emprisonnés, de ces caricaturistes menacés, qui poursuivent courageusement leur œuvre de « sauveurs d'humanité ».

Rien de tel sous nos latitudes occidentales, rétorqueront certains. Si la censure s'y fait moins brutale, les stratégies des communicateurs gouvernementaux et des faiseurs d'opinion atteignent tout aussi efficacement leurs buts. L'Amérique de George W. a sur ce plan une longueur d'avance. Depuis le 11 septembre, des médias réputés par le passé pour leur indépendance de ton ont, tout comme le reste de la classe, parfaitement intégré que s'ils ne sont pas « avec », c'est qu'ils sont nécessairement « contre ». Ce qu'Art Spiegelman, un des plus célèbres « cartoonists » américains, exprimait récemment en ces termes : « Depuis l'effondrement des tours, j'ai l'impression de vivre un exil intérieur, comme un dissident politique en relégation sur une île ».

DENIS GRÉGOIRE

Il a en commun avec Irène Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, une carrière humanitaire. Tous deux considèrent les vingt ans qu'ils ont passés au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR) comme un fabuleux tremplin pour le poste qu'ils occupent actuellement. « Nous sommes de vieux et bons amis, mais elle devra me mettre à mal de temps en temps pour être crédible ! »

« IRÈNE KHAN DEVRA ME METTRE À MAL DE TEMPS EN TEMPS ! »

WILLEM OFFENBERG

INTERVIEW DU HAUT COMMISSAIRE AUX DROITS HUMAINS SERGIO VIEIRA DE MELLO

Le nouveau Haut Commissaire aux droits humains des Nations Unies, qui a succédé à l'Irlandaise Mary Robinson en septembre dernier, n'a pour ainsi dire raté aucune crise humanitaire. Il était présent au Soudan, à Chypre, au Mozambique, au Pérou, au Liban, dans les Grands Lacs et au Kosovo. Cet élégant quinquagénaire, de nationalité brésilienne, a aidé les boat-people vietnamiens à revenir au pays, a été impliqué dans le déminage du Cambodge et est intervenu en Bosnie en tant qu'envoyé de l'ONU. Plus récemment, il a joué un rôle clé dans la transition du Timor Oriental vers l'indépendance.

Il y a une certaine méthode dans la folie des Nations unies : Annan désigne un diplomate silencieux et un vétéran onusien pour succéder à une Robinson qui ne mâchait pas ses mots.

Sergio Vieira De Mello : Mary Robinson a été une fabuleuse Haute Commissaire, mais elle avait son style et moi le mien. Nos priorités sont proches et en gros les mêmes. Peut-être dans mon cas, avec une plus grande insistance sur les activités de terrain parce que je suis convaincu que c'est au niveau national que nous pouvons vraiment faire la différence.

Je crois à la diplomatie silencieuse parce que je crois aux résultats. Je suis convaincu des mérites de la diplomatie silencieuse parce qu'elle est souvent plus efficace que de faire publiquement la leçon à des états membres.

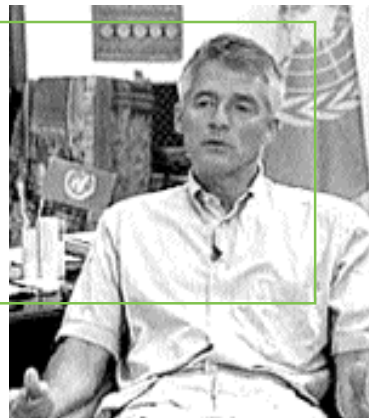
Votre approche pour établir les droits humains est plus pratique ?

Je pense qu'on peut dire cela. L'assistance technique et la coopération devraient être mon fort.

L'assistance technique, par exemple une aide pour rédiger une constitution dans un état membre, n'est pas un réel succès.

Non, pas encore. Notre équipe aura à définir les régions où notre intervention peut apporter une réelle valeur ajoutée. J'entends par là pas seulement une aide aux commissions nationales des droits humains, aussi importantes qu'elles puissent être, mais également un soutien à toutes ces parties de gouvernement où les droits humains doivent constituer la préoccupation majeure : Que pouvons-nous faire pour promouvoir des régimes où les droits humains sont une priorité nationale ?

Photo de Sergio Vieira De Mello lors de l'accord de paix au Timor Oriental. Mars 2000 © DR.



C'est cela qui m'intéresse, y compris les pays qui sont sur la liste noire. Spécialement dans ces pays-là... Pas uniquement pour que ces pays nous soutiennent, mais aussi pour qu'ils deviennent conscients de leurs propres droits. C'est ce que nous avons l'habitude d'appeler dans les années 60 et 70 au Brésil : promouvoir la « conscienciação », éveiller la conscience, pourvoir les gens de la conscience des droits humains. Pas seulement dans l'abstrait mais aussi les rendre conscients de leurs propres droits individuels et collectifs, et les aider à chercher à redresser la situation lorsque ces droits sont bafoués. C'est notre stratégie ambitieuse et agressive de communication. Nous devons expliquer aux États-Unis – ou à certaines circonscriptions des États-Unis, où je pense qu'il y a une grande part d'ignorance à propos des Nations unies – ce que nous représentons.

Est-ce que le 11 septembre a changé votre vision du monde ?

Il existe un danger que Samuel Huntington (auteur du best-seller « A Clash of Civilizations » ndlr) pourrait avoir raison. Certains d'entre nous espéraient croire ou croient toujours qu'il se trompe. Nous devons accepter qu'il y a un problème, bien que nous n'ayons pas atteint le choc des civilisations, ne me comprenez pas mal.

Mais le danger est bien là. Je vais tenter de prendre une initiative qui devrait mener à une meilleure compréhension entre le monde islamique et l'Occident. Par le dialogue et par, je l'espère, une modernisation de la loi islamique et de la charia.

À mon humble avis, si l'on ne s'attelle pas à la question des Territoires occupés de Palestine, cette tentative sera un échec.

Je vois ce problème comme le centre des difficultés. Il est à la base du désaccord croissant entre le monde arabe et l'Occident. Si nous ne nous attaquons pas aux racines, y compris aux aspects négatifs de la globalisation, la stratégie offensive que nous menons va conduire à un intenable combat.

Comment s'opposer à des mesures antiterroristes qui affectent l'opposition légale dans beaucoup de pays ?

J'avais pas mal de doutes sur l'importance des précautions prises pour la cérémonie d'indépendance du Timor oriental, avec la présence de VIP comme Megawati Sukamoputri (la présidente d'Indonésie, ndlr) et l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton. Je craignais un attentat terroriste, n'auriez-vous pas eu la même crainte ? C'était une occasion idéale pour attaquer une grande foule de dignitaires et réussir un bon coup. Après de longues consultations, j'en suis venu à la conclusion que ce n'était pas nécessaire. Un renforcement des contrôles était suffisant.

Dans un contexte plus large avec de grandes communautés étrangères, je pense que les leaders ont raison de craindre pour leur vie. On peut adopter des mesures exceptionnelles sans affecter les droits humains des individus et des communautés, comme c'est le cas, je le crains, dans certaines démocraties occidentales, mais aussi dans des pays moins démocratiques. Je me trouve donc devant ce dilemme, je comprends l'intensité de la peur et le besoin de prendre des mesures préventives, tandis qu'en même temps je ne comprends pas pourquoi il faut

aller aussi loin que le font certains gouvernements en ciblant certaines catégories d'individus. Ce qui, je le pense, nous rappelle les âges sombres du siècle dernier lorsque les gens étaient étiquetés parce qu'ils appartenaient à une minorité donnée et étaient considérés comme criminels ou comme suspects.

Trouvez-vous que la Commission des droits de l'homme des Nations unies est, depuis le 11 septembre, prise en otage par ceux qu'on appelle les « Etats voyous » ?

Je pense que c'est plus complexe que cela. Je crois que la Commission se trouve à la croisée des chemins. Il est manifeste que la question d'Israël constitue un facteur important. N'oubliez pas que la dernière session a coïncidé avec l'attaque israélienne contre le camp de réfugiés de Jenin. Cela a donc exacerbé le climat à la Commission. Il y a beaucoup d'autres caractéristiques au fonctionnement de la Commission, la dynamique est une cause de préoccupation. Je n'ai jamais de ma vie assisté à une session, mais j'ai entendu dire que la dernière a été la pire. Je pense que cela peut être corrigé. Je vais continuer à travailler dur avant la nouvelle session (mars-avril 2003) afin de réaliser un travail préventif avec le bureau sortant et le bureau prochain, probablement sous la présidence de la Libye.

(Traduit de l'anglais par Anne Lowyck)

Interview reproduite avec l'autorisation de « Wordt Vervolg », la revue de la section néerlandaise d'Amnesty International. L'interview est consultable dans son intégralité sur www.libertes.be

BRUNO, VALENTINA ET L'ARRIÈRE-GRAND-MÈRE

Ce récit nous vient de Laura Bonaparte, psychanalyste argentine, dont le mari et trois enfants ont « disparu » pendant la dictature. Elle continue, malgré son âge, à lutter pour qu'éclate enfin la vérité sur les 30 000 « disparus » d'Argentine. Ce texte a été écrit le lendemain de la mort de son grand ami José Luis d'Andrea Mohr, un officier argentin, ayant démissionné au moment de la dictature et ayant toujours lutté pour dénoncer les « disparitions »

Bruno et Valentina sont les petits-enfants de mon fils Luis. Nous étions en train de regarder le ciel depuis la terrasse de la mansarde où je vis, une terrasse à peine ébauchée mais déjà parfumée au jasmin. Cet instant bleu foncé de la nuit avec ce ciel tout étoilé, c'était vraiment le lieu et le moment propice pour que mes arrière-petits-enfants me posent ces questions qui me remplissent de tendresse et pour que leur arrière-grand-mère retrouve les mots des contes entendus dans son enfance, là-bas à Entre Rios, ou encore en invente d'autres, des histoires d'arrière-grand-mère ? Profiter de ce moment est une chose merveilleuse. Seuls ceux qui sont passés par là me comprennent. Quand nous sommes assis sur la terrasse, nous regardons tout le temps le ciel dans l'espoir d'apercevoir une étoile filante et de formuler trois sou-

haits. Bruno m'en montre une, en train de glisser, toute solitaire dans le firmament. Et il demande -Quelqu'un dirige cette étoile ? Elle a un volant l'étoile comme l'auto de grand-père ? Je n'avais pas pensé qu'il allait me poser cette question. Je me mis sur orbite et lui répondis que oui, que celui qui tenait le volant avait échangé les avions pour les étoiles. -Tu le connaissais ? -Mais bien sûr, sinon, pourquoi crois-tu qu'il allait venir se montrer juste au-dessus de notre terrasse ? -Comment s'appelle-t-il ? -José Luis d'Andrea Mohr, capitaine de l'espace sidéral, par décision supérieure. -Et tu sais qui est le Supérieur ? -Non. On dit le Maître. Il y a aussi des gens qui l'appellent le Juste. Parce que tu sais bien Bruno que les Maîtres

sont ceux qui savent le plus de choses. -Ah. Et elles ont des passagers les étoiles ? -Quelquefois (Ma tête fonctionnait à cent années lumière par minute, et je me disais à moi-même : Tranquille Laura. Tu peux)

-Combien ? -Les compter c'est difficile, mais disons trente mille. Et le capitaine, comment tu as dit qu'il s'appelait bonne-maman Laura ? -José Luis. -Il conduit seul ? -Quelquefois oui, quelquefois non. Tu te souviens que je t'ai dit que parfois il avait trente mille passagers. Bon, alors ils tirent au sort entre eux et celui qui a gagné a gagné ! Parce qu'ils aiment beaucoup le capitaine et

SIC !

Égypte : Des pacifistes arrêtés.
Depuis 1991, ce pays a décrété l'état d'urgence et les autorités n'y vont pas avec le dos de la cuillère. Pour preuve : Plusieurs personnes ont été placées en détention pendant plusieurs jours pour avoir manifesté de manière pacifique leur refus d'une guerre en Irak. Elles n'ont pu avoir de contact avec leur avocat ou leurs proches. Par ailleurs, Ibrahim Al Sahary, journaliste, a été arrêté à son domicile et a subi des mauvais traitements et a été placé en isolement cellulaire. L'Égypte a souscrit

au pacte international relatif aux droits civils et politiques mais se garde bien, dans les faits, de les appliquer..

Myanmar : De bonnes nouvelles
Une délégation d'Amnesty a pu enfin se rendre dans ce pays et a pu avoir avec ses dirigeants des entretiens constructifs. Les chercheurs chargés

de cette mission ont eu l'occasion de s'entretenir avec Aung San Suu Kyi (Ligue nationale pour la démocratie) et ont pu visiter des lieux de détention. Ils ont demandé aux autorités de prendre les dispositions nécessaires pour que les prisonniers voient leurs souffrances réduites et disposent de quoi lire et écrire. Il reste entre 1 200 et 1 300 prisonniers politiques au Myanmar dont une bonne partie est probablement constituée de prisonniers d'opinion.

Honduras : « Nettoyage social »
Près de 1500 enfants et jeunes gens ont « disparu » ces dernières années. Les auteurs de ces « disparitions » ne sont presque jamais identifiés mais Amnesty a de bonnes raisons de croire que ce sont des policiers ou des civils protégés qui en sont les auteurs. Le gouvernement hondurien a pris des initiatives qui ont suscité beaucoup d'espoir mais qui se sont révélées sans portée réelle sur les événements. Ces « disparitions » et ces meurtres ne sont pas le fruit du hasard ou de la fatalité. Amnesty pense qu'il s'agit d'un « nettoyage social » car nombre de victimes appartiennent à des classes sociales défavorisées...

Espagne : Ça suffit !
Ça suffit les fusillades, les attentats à l'explosif et les campagnes d'intimidation. Amnesty s'adresse à l'E.T.A. à la suite d'un homicide par



Un prisonnier, les pieds menottés, servant de main-d'œuvre (forcée) pour construire les routes au Myanmar. Janvier 2000
© Private.

ACTUEL

BREVES

LA LIBERTÉ AU BOUT DU RIRE...

HUMOUR

DOSSIER

" REFUSEZ LE SILENCE
COMPLICE "



1
Légendes des illustrations du dossier page 18

Faire rire et faire mal, voilà son but. Car la caricature est une arme. Une arme puissante bien qu'ancienne déjà puisque l'on s'accorde à la faire naître au XVI^e siècle. Dès le départ, elle s'attaque à tout et fait peur aux pouvoirs. Malgré la police qui la traqua souvent, elle a fait entendre durant des siècles, jusqu'à aujourd'hui, le cri révolutionnaire.

CARICATURE ET POLITIQUE, L'HISTOIRE D'UNE LUTTE À COUPS DE CRAYON

SUZANNE WELLES

Les premières caricatures sont reprises sur des feuilles volantes largement diffusées. Rois, princes et prélats y sont vilipendés. On y voit le Pape en Gorgone. « Ça lui fera mal » disait Luther, lui-même souvent représenté en moine paillard ou affublé d'une tête de loup. Agressive par nature, la caricature déforme les visages, « animalise » parfois, exagère les caractéristiques physiques de la personne ciblée ; au-delà du plaisir graphique, elle est aussi un fait social car elle rappelle, à ses débuts tout au moins, les punitions par contumace, exécutées publiquement. Mais elle n'affecte que l'apparence d'une personne et suscite ainsi le rire.

Les rois de France deviennent vite des sujets de choix. Les caricatures les plus anciennes concernent Henri III (1589) qui fait même l'objet d'une petite bande dessinée humoristique fustigeant son orgueil. Sous Louis XVI, c'est le règne du pamphlet illustré d'images souvent triviales. Le roi y est vu comme un enfant incapable, un fou, un impuissant, la reine telle une Messaline. Mais c'est sous la Révolution française que la caricature va connaître son apogée. En France, mais surtout en Angleterre où Hogarth et Cruikshank vont prendre la guillotine, cette nouveauté, comme sujet. En 1793, année de l'exécution du roi de France, pas moins de 21 dessins la représentent. Parfois, ils exaltent la mort du martyr. Lorsqu'il s'agit de personnages moins célèbres ou anonymes, le dessin se fait plus humoristique : on y voit, par exemple, Marat en tigre sangui-

naire, ou encore la tête du guillotiné mordant la main de son bourreau.

Quand « les crayons ont le dessus »

Bonaparte, dès le Consulat, parvient à mettre en place sa propagande iconographique, mais en Angleterre, le dessinateur Gillray va créer sa représentation satirique graphique, « Boney », un personnage aux facettes grotesques, parfois tout petit, parfois gigantesque, mais toujours monstrueux. Et qu'arrive-t-il ? « Dans cette lutte à coups de crayon et à coups de mitraille, ce sont les crayons qui eurent le dessus ; le puissant empereur qui avait mis en déroute les armées entières et bouleversait les Empires, ne put avoir raison de ces feuilles volantes », écrit J. Grand-Carteret dans « Napoléon en images » (1895).

Plus tard, voici Grandville (1803-1847) (« Scènes de la vie privée et publique des animaux ») et Daumier (1808-1879), deux figures centrales de l'imagerie politique. Les dessins participent au combat polémique et à la propagande. Grandville est un républicain notoire, observateur et moraliste. Daumier est célèbre pour ses féroces portraits des ministres et des puissants de l'époque, aussi pour ses charges contre les juges et procureurs indifférents aux problèmes des humbles. La censure entre en scène et l'artiste a plusieurs fois maille à partir avec les autorités.

Les débuts du XX^e siècle sont marqués en France par l'émergence d'une quantité de dessinateurs politiques qui publient leurs dessins dans des revues telles que l'Assiette au Beurre, le Rire. Mais c'est l'Espagne, qui est touchée par un âge d'or de la caricature politique. Seule la figure du souverain, Alphonse XIII, est épargnée. Alors qu'il est omniprésent dans la caricature étrangère où il est l'objet de railleries permanentes.

Dès 1900, avec l'émergence du syndicalisme, le dessin de presse s'affirme. L'hebdomadaire La Voix du Peuple, qui deviendra plus tard un quotidien, fait, dès 1902, la part belle aux images militantes : antimilitarisme, lutte des classes, face à face patron-syndicat. L'État est représenté parfois sous les traits d'une idole monstrueuse avide de sacrifices humains. Ce qui provoque la colère des autorités et, à plusieurs reprises, la saisie du journal et des poursuites judiciaires car les dessins ne sont pas jugés moins dangereux que les écrits. D'autres journaux verront le jour, La Vie Ouvrière, et Le Peuple. Plusieurs dessinateurs sont restés célèbres, citons Steinlen et Grandjean.

La caricature au quotidien

La guerre 1914-18 a marqué l'entrée de la caricature dans la presse quotidienne et l'on va assister pendant le conflit à une véritable « guerre des caricatures » entre journaux allemands et français. De grands artistes allemands, tels Georges Grosz, y participent. Des expositions concurrentes de dessins sont même organisées notamment à Séville pour soutenir l'un ou l'autre camp.

La caricature de droite et d'extrême droite est aussi très active. Pendant les conflits sociaux de 1936, les journaux L'Echo de Paris, L'Ami du peuple, Gringoire servent une conviction pour eux fondamentale : l'anticommunisme, l'affaiblissement de la nation à cause des grèves. Les leaders syndicalistes sont vus comme des agents de Staline, les « nouveaux messieurs » sont représentés tels de ridicules bourgeois étouffant dans leurs habits, avec des chaînes de montre clinquantes. Et, au premier rang, on y voit des juifs (on reconnaît les ministres Zay et Blum).

Et de nos jours ? Selon Plantu, la caricature reste un moyen de parler de l'actualité du jour, de se moquer des hommes en place, de faire sourire sur des sujets qui ne sont pas intrinsèquement drôles, et enfin de donner envie de s'intéresser à ce qui est essentiel dans un journal, c'est-à-dire l'écrit (1). Il ajoute

qu'il est important que le dessin soit réussi et fort, donnant envie au lecteur de se pencher sur l'article.

Si aucune censure ou presque n'existe dans la plupart des pays démocratiques, il existe une autocensure que nombre de dessinateurs revendiquent. Le dessin est fait pour lancer un pavé dans la mare, mais il s'inscrit dans un contexte journalistique et doit donc respecter le regard proposé aux lecteurs par ce journal. Cela dit, on ne rit pas des mêmes choses chez Harakiri et au Figaro.

La situation actuelle, la guerre pré-annoncée par les États-Unis, place les dessinateurs américains dans une position inconfortable. Selon Steve Benson, l'un des meilleurs dessinateurs politiques, il « existe une pression énorme pour nous faire suivre la ligne patriotique que lecteurs et publicitaires ont définie » (The Independent on Sunday, juillet 2002). Face à cette pression, certains décident de claquer la porte. C'est le cas du célèbre dessinateur américain Art Spiegelman qui a récemment décidé de mettre fin à une collaboration de 10 ans avec le prestigieux hebdomadaire « The New Yorker » parce que cette véritable institution de l'esprit new-yorkais « est devenu, comme tous les médias américains, incroyablement obséquieuse à l'égard du régime de Georges W. Bush ».

Si la liberté de parole est protégée par le premier amendement de la Constitution, qu'en est-il de la liberté de ton ? Les cartoonistes semblent avoir préservé le leur. Et même avec un certain enthousiasme. « Quand il y a des sujets de controverse, il est plus facile de travailler », dit Jeff Parker (Florida Today) (2). Et serait-il plus facile de dessiner sous une dictature qu'en démocratie ? Oui, répond Plantu qui explique « C'est plus facile parce que le mot « liberté d'expression » existe tous les jours. Dans ce contexte, c'est un combat quotidien. Quand un dessinateur se bat par l'intermédiaire de son travail, il est à mon sens l'un des maillons d'une action de protection de l'ensemble des journalistes ». En fait, raconte Tignous (Charlie Hebdo), « le rôle de la caricature est un peu de venger les gens qui, eux, ne peuvent pas s'exprimer (...). C'est la seule chance que j'ai à mon niveau, avec mes compétences et ma volonté : la possibilité de pouvoir exprimer des idées qui peuvent par la suite aider les gens à se sentir moins seuls ».

(1) Sociétés et représentations. Le Rire au Corps, Credhess n°10 - Publications de la Sorbonne - 2001
(2) Le Monde - 18 février 2003

DOSSIER

HUMOUR

Légendes des illustrations du dossier page 18



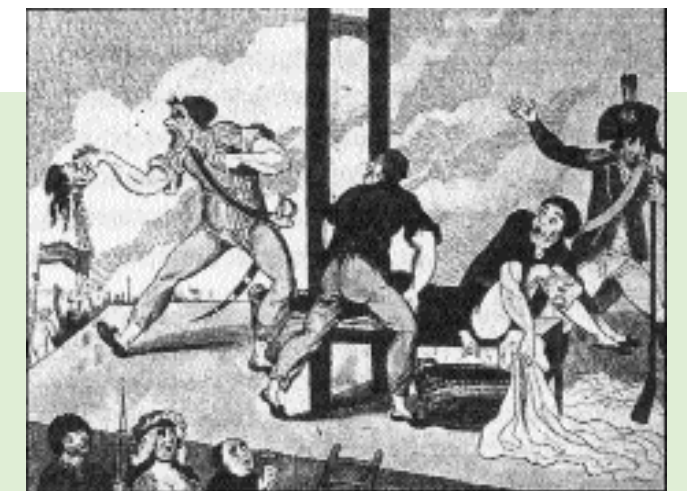
2



3



4



5

HUMOUR

DOSSIER

Depuis 1992, l'Algérie est déchirée par des violences commises à la fois par les groupes armés islamistes et par les forces de sécurité. Dans ce pays au destin tragique, la population prise entre deux feux, n'a pas pour autant perdu le sens de l'humour. En témoigne le succès des caricaturistes algériens qui, dans la presse privée, osent dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Leur liberté de ton n'a toutefois pas plu au pouvoir qui, en 2001, a durci la législation.

LES CARICATURISTES ALGÉRIENS SUR LA CORDE RAIDE

SYLVIE DEWAMBRECHIES

On en parle un peu moins que dans les années '90, à l'époque où des Occidentaux vivant en Algérie étaient victimes d'assassinats commis, on le présume, par des groupes islamistes armés. Pourtant, la violence sévit encore dans ce pays, où l'état d'urgence décrété le 9 février 1992 dure maintenant depuis plus de 10 ans. Le bilan d'une décennie de conflit armé est lourd : « 100 000 Algériens ont été tués, des milliers ont été torturés et des milliers d'autres ont « disparu » après avoir été arrêtés par les forces de sécurité », dénombreait Amnesty International en février 2002 (1). Avant d'ajouter : « Dans la grande majorité des cas, la vérité n'a pas été établie sur les graves atteintes aux droits humains commises en Algérie, qu'elles aient été perpétrées par les forces de sécurité, des milices armées par l'État ou des groupes armés ».

Au cours de la seule année 2001, « plus de 80 civils ont été tués illégalement par les forces de sécurité » (2). En outre, « quelque 200 personnes meurent encore chaque mois en raison de la poursuite du conflit armé » (3).

Phénomène de société

Dans ce contexte, les caricatures publiées chaque jour dans la presse privée (Liberté, Le Matin, Le Soir d'Algérie...) font office de poil à gratter pour le pouvoir... et d'exutoire pour la population. Le dessinateur algérien le plus connu de ce côté-ci de la Méditerranée s'appelle Dilem. Âgé d'une trentaine d'années, il publie ses caricatures dans le quotidien Liberté, tiré à 150 000 exemplaires. Féroce, il n'hésite pas à brocarder le président Abdelaziz Bouteflika, qu'il affuble souvent d'oreilles d'âne. Toutefois, aucun des acteurs du champ politique algérien n'échappe à son trait ravageur : les généraux de l'armée, considérés comme les véritables détenteurs du pouvoir, apparaissent entourés de mouches peu appétissantes et les islamistes sont accompagnés de sinistres chauves-souris. L'Algérie est, quant à elle, représentée par une femme voilée, mais à la langue bien pendue.

Véritable phénomène de société, Dilem a également fait paraître, en août 2000, un album de dessins intitulé 'Boutef

président', qui a été réédité plusieurs fois, tant son succès était grand. « En 1988, il y a eu des manifestations à Alger », rappelle le caricaturiste. Ces émeutes ont conduit à une ouverture du régime et à l'instauration d'une certaine démocratisation en Algérie. « J'y ai participé », reprend Dilem, « et dans mon esprit, je continue aujourd'hui à faire la même chose avec mes dessins. Je n'ai pas la prétention de vouloir changer les mœurs de mon pays, mais j'espère contribuer à une prise de conscience par rapport au drame algérien ». Cela dit, il préférerait, et de loin, pouvoir simplement jouer le rôle d'un « amuseur public ».

« Outrances et insanités »

Après une décennie 90 durant laquelle journalistes et caricaturistes ont représenté une des cibles des groupes islamistes armés, il serait cependant faux de croire que la liberté d'expression règne désormais en maître en Algérie. En fait, depuis le vote d'un amendement du Code pénal, surnommé « amendement Dilem », il s'agit de plus en plus d'une liberté... surveillée.

Déjà, en janvier 2001, le président algérien Abdelaziz Bouteflika avait mis en garde les professionnels des médias, en soulignant qu'« il ne faut pas confondre la liberté d'opinion (...) et l'invective » (4). Un mois plus tard, Mohamed Lamari, le chef d'état-major des armées, se montrait plus précis : « Vous avez vu (...) à travers des écrits éhontés, des caricatures et autres, des outrances et des insanités à l'égard de votre armée ». Il déclarait de plus « regretter l'usage méprisable qui est fait des libertés chèrement acquises par notre peuple » (5).

Enfin, le 16 mai 2001, le Parlement algérien adoptait le fameux « amendement Dilem » qui prévoit des peines de deux à douze mois de prison, ainsi que des amendes de 50.000 à 250.000 dinars, (de 730 à 3.700 euros) pour toute « atteinte au président de la République en termes contenant l'injure, l'insulte ou la diffamation, soit par l'écrit, le dessin ou par voie de déclaration, et ce, quel que soit le moyen utilisé : diffusion sonore, image, support électronique, informatique ou autre ». Les atteintes de cet ordre à l'égard du Parlement, de l'armée ou d'autres institutions publiques algériennes, peuvent également être sanctionnées.

Première condamnation

Les conséquences ne se sont pas fait attendre : d'après l'avocat de plusieurs organes de presse algériens, les journaux Liberté, El Watan et Le Matin feraient au total l'objet d'une trentaine de procès, à la suite de plaintes du ministère de la Défense (6).

Quant au caricaturiste Dilem, il a été le premier dessinateur de presse à faire les frais de la nouvelle législation. En décembre dernier, il a été condamné par le tribunal d'Alger à une amende de 20.000 dinars (environ 240 euros), le ministère de la Défense algérien ayant porté plainte pour un dessin paru en janvier 2002.

Deux autres caricatures lui ont valu des poursuites émanant du même ministère. L'une, également publiée en janvier 2002, brocardait Mohamed Lamari, le chef d'état-major des armées. L'autre était parue en novembre 2001, à l'occasion du Téléthon. On pouvait y observer deux personnages, dont l'un commentait un article dans un journal : « Il paraît qu'il y a même des généraux qui vont faire des dons d'argent », disait-il. « On n'appelle pas ça des dons... mais des restitutions », répliquait l'autre. « Dans cette histoire, tout ce qui intéresse le pouvoir, c'est de nous faire peur », commente Dilem. « Mais finalement, cet amendement n'a pas changé grand chose à ma manière de travailler. J'ai essayé au contraire d'être plus percutant, cela m'a stimulé ». Et de conclure : « Cela fait 10 ans que je fais le métier de caricaturiste. Si j'avais dû me coucher face aux intimidations, je l'aurais fait plus tôt. »

(1) « Dix ans d'état d'urgence, dix années d'atteintes graves aux droits humains », bulletin d'information d'AI 024/02.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(4) Rapport annuel 2002 de Reporters sans frontières sur l'Algérie.

(5) Ibid.

(6) Reporters sans frontières, 31 décembre 2002.

DOSSIER

HUMOUR



6



7



8

HUMOUR

DOSSIER

Le caricaturiste Hic publie ses dessins dans le quotidien algérien Le Matin. Son confrère Chawki Amari fait quant à lui des caricatures pour le site Internet Algéria-Interface, et travaille comme journaliste pour El Watan. Ils répondent aux questions d'Amnesty International.

« FAIRE RIRE ET FAIRE PASSER UN MESSAGE »

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE DEWAMBRECHIES

AI : Quel est, selon vous, le rôle des caricaturistes algériens ? Doivent-ils seulement chercher à faire rire ou ont-ils aussi pour mission de défendre certaines valeurs ?

Hic : « Pour moi, le plus important, c'est de faire passer un message. Et si je fais rire en même temps, c'est le bonheur. L'idée est aussi de dédramatiser certaines situations qui ne sont pas faciles à vivre en Algérie. Et j'essaie surtout de rendre hommage aux gens, au courage de la population ».

Chawki Amari : « Les caricaturistes doivent non seulement faire rire, mais aussi essayer de pousser la « ligne rouge » le plus loin possible. En Algérie, on a tendance à sacraliser l'écrit. Par conséquent, on est plus indulgent envers les dessinateurs. Ceux-ci peuvent faire plus de choses que les journalistes pour démystifier le pouvoir. De ce fait, leur travail ne se limite pas à simplement faire rire ».

Quelle est aujourd'hui la situation des dessinateurs de presse en Algérie ?

Hic : « À mon avis, l'amendement Dilem constitue surtout une forme d'intimidation de la part du pouvoir, afin de soi-disant atténuer la virulence des dessins de presse. Désormais, on risque des peines pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement. Quant aux amendes, elles peuvent atteindre l'équivalent de plusieurs années de salaire. C'est un peu surréaliste ! ».

Chawki Amari : « En 1997, j'ai passé un mois en prison à cause d'une de mes caricatures. À l'époque, cela avait vraiment choqué les gens qu'un dessinateur soit mis derrière les barreaux. Je pense qu'à présent, les caricaturistes n'iront malgré tout plus en prison pour un de leurs dessins. Actuellement, la technique du pouvoir consiste beaucoup plus en des tracasseries : des amendes, des convocations par la justice, toutes sortes de pressions... ».

Qui vos caricatures dérangent-elles le plus ? Le pouvoir ou les islamistes ?

Hic : « Ces derniers temps, j'ai l'impression que les caricatures de presse dérangent surtout les autorités. J'ai deux procès avec le ministère de la Défense et des collègues en ont aussi. Les caricatures de presse irritent tout ce qui fait partie des institutions nationales. Elles dérangent également les islamistes, mais ceux-ci se manifestent d'une façon plus sournoise ».

Chawki Amari : « Les islamistes n'attaquent pas en justice, ils tuent. Ils exercent des pressions par le biais d'un voisin ou en passant un coup de téléphone. Mais il arrive aussi qu'ils assassinent sans prévenir : en 1995, un dessinateur de presse a été tué par les islamistes. Il a été retrouvé avec ses dessins dans sa bouche : c'était clair ».

HUMOUR EXPIATOIRE

VÉRONIQUE DRUANT

Trouver la trace de blagues politiques tunisiennes sur la toile relève de l'exploit !

D'un jour à l'autre, l'horizon des sites d'expression libre tunisiens se rétrécit.

Parfois, seules des versions « copié-collé » résistent.

En effet, la censure guète. Premières cibles : les journaux online aux vues politiques indépendantes, ceux qui défendent les droits humains ou encore raillent les politiciens. Aucune place pour un ersatz des guignols de l'info ! Pouvoir et humour s'entendent comme chien et chat.

Zouhair Yahiaoui en a fait les frais. Ce jeune homme de 34 ans, connu sous le nom de Ettounsi (littéralement « le Tunisien ») avait lancé son propre magazine sur le Web intitulé « TUNEZINE ». Son site devient rapidement incontournable pour l'opposition tunisienne. Ses écrits politico-fictifs amusent. Il a l'art de pouvoir tourner en ridicule Ben Ali et les siens. Mais ce dernier n'a pas le sens de l'humour. Zouhair (1) s'est fait arrêter en juin 2002 et a été condamné à deux ans de prison. Prison où il croupit toujours malgré les manifestations de soutien et les pétitions.

Pourtant les Tunisiens affectionnent les histoires drôles sur leur Raïs ! Ils aiment pimenter leur quotidien d'une fine couche d'harissa humoristique. Cela leur permet d'exprimer la disgrâce

du régime politique. Au top des blagues les plus populaires, on trouve celles traitant de la famille présidentielle et des frasques de son entourage. Le couple présidentiel ne résiste pas aux railleries coquines. Enfin, même si la vie est loin d'être rose tous les jours, les Tunisiens savent se moquer de leur quotidien. Beaucoup voient le « panier de la ménagère » fondre à vue d'œil. Mais ils gardent le sourire aux lèvres. S'ils sont condamnés à manger des pâtes, ils sont fiers d'avoir les meilleurs maquarounna (macaroni) du monde !

Sur le forum de discussion politique Nokta, encore libre d'accès, on peut lire : « Blagues politiques tunisiennes : l'art de manier l'humour pour exprimer son mécontentement et son ras-le-bol ». Gageons que la cyberpolice de Ben Ali lui laisse encore quelques beaux jours devant lui, histoire de rire un peu !

(1) Manque de chance pour lui, il se fait que Zouhair a pour oncle un juge rebelle, Mokhtar Yahyaoui, qui milite publiquement pour l'indépendance de la justice.

Sources :

Le soir, Mar di 11 juin 2002 Baudouin Loos, Ettounsi, un célèbre internaute, arrêté à Tunis.
www.tunisie2004.net/articles/humour
www.tunezine.com

DOSSIER

HUMOUR



LA REVOLTE EST PARTOUT.
"OÙ EST BOUTEFLIKA?"

2



Ali Farzat est syrien. La plupart de ses dessins sont sans texte et donc universels...

10



11

HUMOUR

DOSSIER



12

L'HUMOUR JUIF EN SURSIS ?

HENRI GOLDMAN

« Pendant la guerre russo-japonaise de 1903, douze soldats russes se trouvent dans une tranchée en première ligne. Parmi eux, un petit Juif. (Notez que, dans cette veine, le Juif est toujours « petit »). L'officier qui les commande les réunit : « Soldats, je viens d'être informé que la position qui nous fait face est tenue par douze Japonais. Nous allons l'attaquer. Il y aura un Japonais pour chacun. Si nous l'emportons, vous aurez droit à une permission exceptionnelle. »

En réponse, un immense cosaque moustachu sort des rangs et proclame :

– Mon capitaine, je me charge de descendre deux Japonais.

Alors, le petit juif dépose son fusil, observant :

– Dans ces conditions, vous n'avez pas besoin de moi. »

Dans le recueil où il rapporte cette histoire (1), l'auteur jugeait nécessaire de préciser : « L'héroïsme du soldat israélien a mis fin à la légende du Juif pleutre ». Il ajoutait : « Le soldat juif a maintes fois prouvé son courage même lorsqu'il servait un régime qui n'était pas particulièrement clément envers ses frères ». Ça ne devait pas être avec beaucoup d'enthousiasme. Dans la comédie musicale *Le Violon sur le Toit* (2), on demande au rabbin s'il existe une prière spéciale pour le Tzar. En effet : « Que Dieu protège le Tzar et qu'il le garde loin de nous ». Par contre, s'il s'agit de se battre pour soi-même, tout change.

D'ailleurs, entre les Juifs de la diaspora et ceux d'Israël, tout change aussi. Dans un essai daté de 1968 (3), Marc Hillel rapportait cette conversation qu'on pouvait entendre, disait-il, à tous les coins de rue :

« – Merveilleux, formidable ! Votre fils n'a pas du tout l'air d'un Juif !

– Et votre, fille, alors !... Regardez-moi ce petit nez, ces yeux bleus, ces cheveux blonds !

– Ah, ces gosses israéliens ! De vrais goyim. »

Le trait est sans doute forcé, mais les théoriciens du sionisme entendaient bien bâtir en Palestine un Juif nouveau qui serait l'antithèse du méprisable Juif de ghetto courbant l'échine... et

se moquant de lui-même. Le peuple qu'il s'agissait de forger en Terre promise travaillerait la terre de ses mains, alors qu'il était cantonné ailleurs dans les activités mercantiles. Il parlerait l'hébreu rocailleux et viril, et plus le yiddish, cette langue impure. Et il serait capable de se battre pour lui-même au lieu de quémander la protection des puissants.

Conséquence de cette mutation alchimique : la disparition progressive en Israël de ce merveilleux humour juif (4), né de la combinaison d'une situation d'infériorité qu'il fallait dépasser et d'une tradition religieuse et culturelle particulière maîtrisant remarquablement le paradoxe (5). Bien sûr, l'humour n'a pas disparu en Israël. Simple, il ne produit plus qu'une piquette très ordinaire, alors que l'humour juif fut et reste un grand cru dans la production humoristique.

Quelques perles, pourtant, surnagent, surtout quand l'Israélien se retrouve en contact avec d'autres populations : touristes, immigrants... ou Palestiniens. Petit florilège.

« En visite en Israël, le général De Gaulle demande à pouvoir se recueillir sur la tombe du soldat inconnu. On le conduit devant une pierre tombale où il lit, stupéfait, l'inscription : Moshé Katz, cordonnier, 1927-1960.

– C'est une mauvaise blague ?

– Pas du tout, mon général. Je vous assure que monsieur Katz, que tout le monde ici connaissait comme cordonnier, était tout à fait inconnu comme soldat. »

« Un touriste américain visite une femme dans le Neguev. Le propriétaire lui fait visiter sa propriété.

– Vous voyez l'olivier, devant vous, à 200 mètres environ. C'est la limite de mon domaine.

L'Américain sourit :

– Chez moi, au Texas, quand je veux faire le tour de ma propriété, je monte le matin dans ma voiture et le soir, je ne suis pas encore arrivé au bout.

– Je vous comprends. J'ai aussi une voiture de ce genre. »

« Un vieux Juif vient d'immigrer d'Union soviétique. On l'interroge.

– Comment était la situation économique là-bas ?

– On ne peut pas se plaindre.

– Et le logement ?

– On ne peut pas se plaindre.

– Et l'antisémitisme ?

– On ne peut pas se plaindre ?

– Dans ce cas, pourquoi vous êtes venu ?

– Parce qu'ici, on peut se plaindre. »

« – Tu vois, Ilan, ce pays, c'est nous qui l'avons fait. Cette route, c'est mon père qui l'a tracée et goudronnée. Et tous ces bâtiments, cet hôpital, cette école, c'est aussi lui et ses compagnons qui les ont bâtis.

– Dis Papa, Grand-père, il était arabe ? »

(1) Henri Bulawko, *Anthologie de l'humour juif et israélien*, 1988, éditions Bibliophanes

(2) Œuvre américaine tirée du célèbre roman yiddish *Tevye le laitier de Sholem Aleïchem*

(3) Israël en danger de paix, 1968, Fayard, cité dans Henri Goldman, *Oublier Jérusalem*, 2002, Labor

(4) En fait : juif ashkénaze, d'origine est-européenne, et qui se perpétue encore dans le cinéma et la littérature américaine.

(5) Le pilpoul de la tradition talmudique.



Michèle Kellman 4.01.02 © 2007 L'Esprit

LE COMMUNISME EST-IL SOLUBLE DANS LE RIRE ? (1)

CÉCILE ROLIN

L'humour n'est affaire ni de pionniers audacieux, ni de révolutionnaires au poing levé, ni de va-t-en-guerre, fleur au fusil. Ces gens-là ont trop à faire pour perdre leur temps à se raconter des blagues. Ils croient fermement à l'avenir radieux qu'ils sont en train de bâtir sur les ruines du vieux monde. Les peuples jeunes ont parfois de l'esprit, souvent du lyrisme mais rarement de l'humour. L'humour, le vrai, celui qui fait rire aux larmes et qui est un des déguisements de la colère, naît et se déploie au fur et à mesure que l'espoir s'estompe et que le peuple découvre l'envers d'un décor dont la peinture s'écaille, en même temps que les petits côtés des héros de la cause, élevés au rang de surhommes (2).

Or les Russes, sous le régime soviétique, ont connu les deux, la langue de bois des promesses d'un régime qui cachait ses faillites sous le discours, et le culte de la personnalité porté à un point rarement dépassé. Le fossé qui séparait la vérité de la propagande ne pouvait être comblé que par le rire, un rire qui était souvent, comme le disait Chris Marker le cinéaste, « la politesse du désespoir ». Il n'était pas de voyageur revenant d'URSS ou plus tard d'une démocratie populaire qui ne ramène sa moisson de blagues corrosives. Et pourtant, sous le stalinisme, colporter une blague pouvait coûter 8 ans de camp pour « propagande antisoviétique » ou, si on se contentait de les écouter pour « avoir souri de manière antisoviétique ». Une

autre réponse du régime à la prolifération d'histoires drôles fut de tenter de récupérer le rire. Celui-ci était décrété sain s'il allait dans une direction « constructive et prolétarienne ». Cet humour officiel s'en prenait aux popes, aux koulaks et aux pays capitalistes. Un journal satirique, le « Krokodil », toujours au service du parti, en fut l'instrument. Mais ce fut peine perdue, les blagues qu'on racontait étaient bien plus drôles. Comment circulaient-elles ? Par les radios, mais des radios sans micros, ni longueurs d'onde, uniquement portées par le bouche-à-oreille. La plus célèbre fut Radio-Erevan (3) qui atteignait 240 millions de personnes.

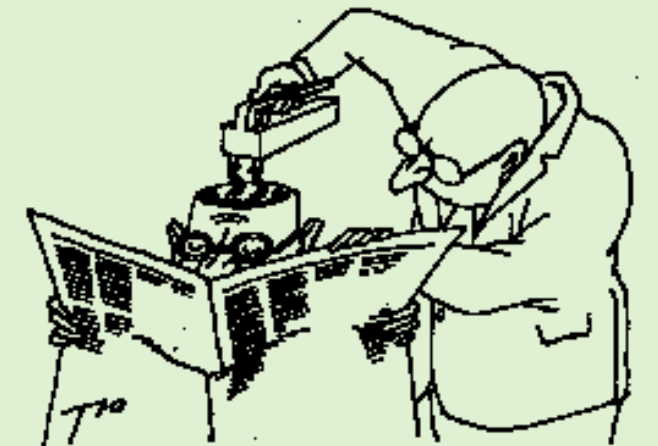
De quoi parlaient ces histoires ?

-Des nouveaux sigles : URSS (CCCP) se traduit d'abord par *Sovietskaya Seliodka stoït Rouble* : Le hareng soviétique coûte un rouble, avant de devenir *Smert Stalina Spassiot Rossiu* : La mort de Staline sauvera la Russie.

-Des mensonges de la propagande : Il y avait 2 quotidiens en URSS la *Pravda* (La Vérité) et les *Izvestia* (Les Nouvelles). On disait « Hélas il n'y a pas de Vérité dans les *Izvestia* et pas de *Nouvelles* dans la *Pravda* ».

-Des pères fondateurs du communisme : Marx revient sur terre et va à Moscou. Il demande à parler à la radio. Les dirigeants, gênés, acceptent. Il prend le micro et dit « Prolétaires de tous les pays, pardonnez-moi ». Et aussi le célèbre « Qu'est-ce que le capitalisme ? - C'est l'exploitation de l'homme par l'homme. - Et le communisme ? - C'est le contraire »

- De la pénurie et des fausses statistiques : De quelle nationalité étaient Adam et Ève ? -Soviétique - Et pourquoi ? - Parce



qu'ils vivaient nus, qu'ils se croyaient au paradis et n'avaient qu'une pomme pour deux à se partager.

- Des dirigeants : Sur Krouchtchev, célèbre pour ses échecs agricoles : « Aucun agronome ne vient à la cheville de Krouchtchev. Il sème du maïs dans le Kazakhstan et récolte du blé au Canada ». Sur Brejnev, particulièrement haï : « Tu connais cette histoire sur la maladie de Brejnev ? – Non – Moi non plus, mais avoue que ça commence bien » ; ou encore sur un Kossyguine tout à fait sans relief : « Une auto vide arrive au Kremlin. Kossyguine en descend »

- Des élections : « Hier soir, annonce la radio, un cambriolage a été commis au Ministère de l'Intérieur. Une bande d'infâmes réactionnaires a dérobé les résultats des élections. En raison de ce sabotage, les élections ne pourront avoir lieu samedi prochain comme prévu. »

- Des pays capitalistes ; - Question : Peut-on édifier le communisme en Suisse ? Réponse : Oui mais ce serait dommage.

- Des peurs ancestrales (Brejnev avait deux phobies : les Juifs et les Chinois) : « Brejnev a fait un cauchemar cette nuit : il mangeait casher avec des baguettes »

- De la corruption : Le texte suivant n'est pas une blague, c'est le très authentique toast porté au premier responsable du Parti pour la Géorgie, par un membre de la Direction politique et qui traduit bien le cynisme d'une partie de la classe politique sous Brejnev. « Je lève mon verre à Aftandil Bouvadzé, non parce qu'il a quatre datchas car, grâce à Dieu, personne ne nous oblige à dormir sans un toit au-dessus de nos têtes ; non parce qu'il possède cinq Volgas, il est heureux qu'il n'ait point à déambuler à pied dans les rues ; non parce qu'il a mis de côté 10.000 roubles à sa banque, grâce à Dieu, personne ne se voit obligé de vivre de son salaire (4). Non, je désire porter un toast à Aftandi Bouvadzé, parce qu'il est un véritable communiste ».

- Des « opérations » dans les « pays frères » : « Dans un bar à l'Ouest, un Américain, un Anglais et un Russe discutent voitures. L'Américain et l'Anglais vantent les leurs. Le Russe dit « Moi je n'en ai pas et je n'en ai pas besoin. Quand j'ai trop bu, le car de police me ramène, quand j'ai vraiment trop bu, c'est l'ambulance, et si je fais une petite bêtise, c'est le KGB. –Oui

mais pour aller en vacances, à l'étranger ? – Oh alors j'ai les tanks »

Ceci nous amène à parler des pays ou des partis satellites de l'URSS. Bien sûr des blagues y circulaient aussi, souvent les mêmes, sur le communisme ou les chefs d'État, mais il y avait aussi le lot de celles qui concernaient les rapports avec le « Grand frère »

« Après plusieurs années de blocus, Fidel Castro vient en voyage officiel en URSS. Krouchtchev le reçoit en tête à tête. Fidel enlève sa perruque et sa fausse barbe et dit dans un russe impeccable « Je suis crevé ! C'est un boulot impossible ! Je renonce. Donne-moi autre chose à faire ». Alors Krouchtchev lui tape amicalement sur l'épaule et lui dit doucement « Allons, tu sais qu'il n'y a que toi qui peux le faire Fiodor. Courage »

- Le parti communiste français organise une tombola. Premier prix : Une semaine en URSS, Deuxième prix : Deux semaines en URSS etc. (La même plaisanterie a circulé en Allemagne de l'Ouest concernant l'Allemagne de l'Est)

- Pourquoi les Russes sont-ils venus en Tchécoslovaquie ? – Ils sont venus parce qu'on les a appelés. Et jusque quand vont-ils rester ? –Jusqu'à ce qu'on ait trouvé ceux qui les ont appelés.

Terminons par celle-ci, si caractéristique de l'humour tchèque « Brejnev, Nixon et Dubcek sont morts et se retrouvent au ciel. Saint Pierre leur dit qu'ils ont droit à un vœu. Ah moi, dit Nixon, je voudrais qu'il pleuve sans s'arrêter et que l'eau monte tant qu'elle recouvre l'Union Soviétique tout entière. Moi, dit Brejnev, je veux aussi qu'il pleuve et qu'il pleuve, et qu'il pleuve tant et tant que l'eau recouvre les États-Unis et que tous les Américains meurent noyés ». Dubcek se tait « Et vous ? » demande Saint Pierre ». « Oh moi, dit-il, s'il reste un peu d'eau, je prendrais bien une petite tasse de thé ».

(1) Plusieurs histoires de cet article ont été empruntées au livre d'Antoine et Philippe Meyer « Le communisme est-il soluble dans l'alcool ? » (éd. du Seuil). D'autres viennent de « À Moscou, on rit jusqu'aux larmes » d'Armand Miff (La table Ronde). D'autres enfin sont des souvenirs personnels.

(2) De Gaulle n'y échappa pas. On prétendait qu'il ne pouvait demander l'heure à Michel Debré sans que celui-ci lui réponde « Mon général, il est l'heure que vous voudrez ».

(3) Erevan est la capitale de l'Arménie, connue pour son humour très spécial. Les Arméniens sont un peu les Marseillais de l'Union Soviétique. Les histoires de Radio Erevan étaient présentées sous forme de questions naïves.

(4) Une formule de malédiction courante était « Qu'il vive de son salaire »

Des blagues sur les autorités, très courantes dans les démocraties occidentales, deviennent au Myanmar un motif de torture et de poursuites. La satire de Par Par Lay et de Lu Saw, deux comiques, a été « récompensée » par le régime des généraux birmanes de sept ans de prison.

L'HUMOUR COMME ARME

YVETTE TURLINGS

RÉDACTRICE À RADIO NEDERLAND SERVICE INTERNATIONAL

Mandalay, Myanmar - « Les Frères Moustache existent depuis plus de trente ans », raconte Lu Maw dans le sombre petit théâtre familial. Aux murs, des posters de représentations et des marionnettes fabriquées main ainsi qu'une grande photo des Frères en compagnie de la combattante pour la liberté et prix Nobel Aung San Suu Kyi. C'est étonnant car chaque expression de sympathie pour cette héroïne nationale représente un danger au Myanmar. Étant donné que Lu Maw est le seul qui connaît l'anglais, c'est lui qui parle. Il a écrit tous les mots difficiles sur un morceau de papier pour être sûr que je le comprenne bien. Il est content de pouvoir raconter son histoire car, plus le groupe sera doté de reconnaissance, plus il deviendra difficile pour les militaires de les épingle.

Lu Maw : « Le 4 janvier 1996, le jour de l'indépendance du Myanmar, Aung San Suu Kyi, chef du Parti national démocrate (PND) a donné une grande fête à Rangoon. Elle avait loué nos services pour une représentation. Il y avait quelque deux mille spectateurs, parmi lesquels beaucoup de touristes et quelques généraux. D'avance, nous avions décidé que nous n'éluderions pas les blagues sur la politique. Nous en avons inventé à peu près mille, sur l'enseignement, le travail forcé, la junte militaire qui refuse de transmettre le pouvoir au PND après les élections et ainsi de suite... C'était dangereux, mais nous n'avions pas peur des conséquences. Nous étions jeunes et combattifs. Cependant, par précaution, la moitié du groupe était resté à la maison. Moi aussi : il fallait quand même quelqu'un pour prendre soin de nos familles si les autres étaient arrêtés ».

La représentation a connu un grand succès et le groupe est retourné sans encombre à son domicile de Mandalay, situé au Nord du pays.

Lu Maw : « À Rangoon, le régime n'osait pas nous toucher car là, tous les yeux étaient braqués sur nous ». Une fois de retour à Mandalay, les choses ont mal tourné. « Il était minuit lorsque les services secrets militaires ont fait irruption. Toute la troupe a été arrêtée et interrogée. Ils nous ont frappés, nous ont empêchés de dormir et nous ont laissés des heures durant debout immobiles. J'ai été entendu dans une pièce sombre pleine de militaires. Je ne pouvais distinguer les visages parce qu'ils m'envoyaient une forte lumière dans la figure. Ils me bombardaient constamment de questions : Qui était notre chef ? Qui inventait les blagues ? Étions-nous membres d'une organisation ? Lorsque ma réponse ne plaisait pas, j'étais frappé violemment à mains nues sur les oreilles. Ils m'ont fait asseoir sur une chaise sans dossier avec des pieds si longs que je n'atteignais pas le sol, et m'ont forcé à rester assis bien droit pendant des heures. Mon dos faisait terriblement mal, mais si je bougeais, j'étais frappé. Mon frère et mon cousin ont également été torturés. Ils ont écrasé des mégots sur le corps de Par Par Lay. Nous avons été détenus durant deux semaines. Alors ils ont libéré tout le monde sauf Par Par Lay et Lu Saw. Ils ont été transférés à la prison ».

Il s'en est suivi un procès d'opérette contre les deux comiques qui a duré deux mois et a connu un énorme succès populaire. L'accusation était la suivante : « exercice d'activités politiques », une violation de la Loi de prévention des situations d'urgence.

Aung San Suu Kyi a voulu venir en train à Mandalay pour témoigner, mais l'armée l'en a empêchée en décrochant son wagon.

Les comiques ont été condamnés à sept ans de prison et transférés à Kyein Kranka, un camp de travail à cinq cents kilomètres de Mandalay. Pour la famille, une distance gigantesque car les routes birmanes sont mauvaises et les transports publics lents et chers.

Lu Maw : « Jusqu'alors, seuls des criminels ayant commis des actes graves étaient enfermés à Kyein Kranka où les conditions de détention étaient affreusement mauvaises. Mon frère et mon cousin sont les seuls à avoir eu la jambe attachée à une chaîne et un boulet. Ils ont été forcés à fendre des pierres. Ils dormaient dans des maisonnettes de bambou qui n'offraient pas

DOSSIER

HUMOUR



16



17



18



de protection contre les pluies diluviennes. Ils ont attrapé la malaria et la dysenterie, mais il n'y avait pas de médicaments ».

Amnesty adopte les Frères Moustache.

Lu Maw : « Bien vite, une opération d'écriture s'est mise en route. Grâce aux milliers de lettres des membres d'Amnesty, Lu Saw et Par Par Lay ont été transférés après deux mois dans une prison « ordinaire ». Ils y ont passé encore cinq ans et demi, en partie en cellule d'isolement pour de longues périodes. Durant toutes ces années, personne n'a pu les voir, même pas leurs épouses. Entre-temps, je devais faire bouillir la mamite pour nos familles. Le groupe s'est séparé et j'ai commencé à donner des représentations à domicile où venaient beaucoup de touristes ».

Durant toutes ces années, Amnesty a continué à mener campagne. Lors de son quarantième anniversaire, six prisonniers politiques parmi lesquels les Frères Moustache ont été sélectionnés comme « dossiers ultra prioritaires ». Des groupes d'Amnesty dans neuf pays se sont investis intensivement pour leur libération. Ils ont utilisé toute la publicité possible, au moyen de gardes placées auprès des ambassades birmannes, de représentations à leur profit par de célèbres collègues comiques, et des actions d'écriture. Ainsi, ils ont obtenu que les Frères ne soient pas oubliés.

En 1998, Amnesty a organisé avec Body Shop l'action « Mettez votre empreinte », la plus importante action-consommateurs jamais organisée en faveur des droits humains. Les clients des Body Shop en Grande-Bretagne et en Irlande pouvaient signer une pétition pour la libération de Par Par Lay et de Lu Saw au moyen de l'empreinte de leur pouce. Avec les empreintes rassemblées, l'artiste Chris Robinson a fabriqué ensuite deux portraits grandeur nature des Frères. Ceux-ci ont été exposés lors du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Lu Maw, fier : « Cette même année Amnesty International a désigné Par Par Lay comme prince des prisonniers. Nous avons obtenu de plus en plus d'attention de la part de l'étranger. Pour cette raison, il devenait de plus en plus difficile aux militaires de nous faire quelque chose ».

La pression étrangère a porté ses fruits : le 15 juillet 2001, la junte militaire a enfin libéré les comiques.

Lu Maw : « Tout Mandalay s'était rassemblé dehors pour les féliciter, les rues aux alentours de notre maison étaient pleines. Les militaires ont fait des photos et des enregistrements vidéo de ceux qui étaient là. Le soir, nous nous sommes produits à la maison. La maison était encerclée par deux cents membres des services secrets militaires, et, au premier rang, il y avait cinq militaires avec des appareils photo et des caméscopes, tout juste à côté d'un certain nombre de politiciens du PND. Nous avons fait ce que nous faisons toujours : nous produire. Je regardais ces militaires tandis que je racontais des blagues sur la corruption de la police de la circulation et je me sentais fier. Après chaque représentation, nous demandons une participation de mille Kyats (environ 1,30 €) à chaque visiteur et j'ai encaissé tout aussi soigneusement ce montant de la part de ces militaires du premier rang. Le lendemain soir, ils y étaient de nouveau et cela continua ainsi pendant onze soirées d'affilée. Le douzième soir, trois militaires sont venus arrêter Par Par Lay. Il fut emmené chez le colonel Tin Tun. Celui-ci a obligé mon frère à signer une déclaration promettant de ne plus nous produire devant des touristes. Sinon, ils allaient épinglez toute la famille. »

Le soir venu, il y avait un certain nombre de touristes devant la porte.

Lu Maw : « Que devons-nous faire, annuler la représentation ? Évidemment, non. Nous nous sommes produits tout simplement ! Mais à cause des peines de prison que Par Par Lay et Lu Saw ont purgées et grâce aux actions que des organisations comme Amnesty International ont menées en notre faveur, nous sommes devenus tellement connus que le colonel n'a pas osé mettre sa menace à exécution. En lieu et place, le gouvernement a défendu à tout le monde de louer nos services pour des représentations, ce qui fait que nous ne pouvons plus voyager. Maintenant, nous nous produisons dans notre salon et y recevons le plus possible de touristes. Nous les laissons faire connaissance avec la culture birmane, mais racontons aussi des blagues sur l'injustice qui règne ici. Évidemment, c'est dangereux. Aujourd'hui, cela va bien, mais demain, je n'en sais rien. Je n'ai pas peur. Je veux la liberté d'expression et la démocratie. Nous devons nous battre pour l'obtenir ».

Traduit du néerlandais par Anne Lowyck

abolir

n° 8

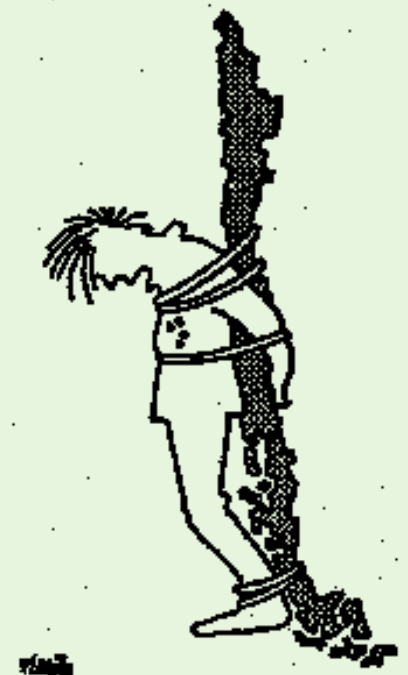
Pour rester dans la ligne de notre dossier de ce mois, voici une série de caricatures sur le thème - combien grave et douloureux - de la peine de mort. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de faire rire ni même sourire.

Ces dessins sont des critiques acérées, qui parfois veulent éveiller la compassion, parfois sont remplis de colère ou d'indignation.



1. L'exécution de Louis XVI (1793) vue par le caricaturiste anglais Hogarth. Le texte est censé reproduire les dernières paroles du Roi.

2. Et après ? - dessin extrait du n° 227 de la revue satirique « l'Assiette au beurre » (1905) consacré au bain militaire de Biribi (Tunisie) où la peine de mort pouvait être infligée aux « fortes têtes ».



3. 11 septembre 1973 (Le Monde) Coup d'état du général Pinochet au Chili. Commentaire de Plantu : « Ce dessin est le premier d'une longue série sur le Chili, l'Amérique latine et d'une manière plus générale le Tiers-monde (...) J'ai immédiatement été catalogué comme un dessinateur tiers-mondiste. Je ne renie pas ce qualificatif. »



- Dessin de Guy Barros (France). « Torture : refusez le silence complice » est le slogan imaginé par la section française d'Amnesty dans le cadre de la campagne contre la torture. Exposé aux Rencontres Internationales du Dessin de Presse, janvier 2001, organisées par la section nantaise d'Amnesty France.
- « Plus vite, plus vite ! » lance George Bush juché sur Colin Powell, par le dessinateur Jeff Danziger.
- Franco s'adresse à Hitler et Mussolini : « Désormais, il n'y a plus d'étrangers qui nous attaquent ; maintenant, ils ne nous restent plus qu'à combattre les Espagnols. ». Caricature tiré du journal « Voz de Madrid », 26 nov, 1938.
- Dessin de Tignous. « Charlie Hebdo », 20 mars 2002.
- Gravure de Richard Newton représentant la tête du guillotiné mordant le doigt de son bourreau. XVIIIème.
- Illustration du caricaturiste algérien Dilem parue dans le quotidien « Liberté-Algérie », 29 novembre 2001.
- Dessin de Massoud Tabatabaei (Iran). Normalement, dessiner un mollah en Iran est très risqué mais ici, le dessinateur contourne le danger en représentant un religieux ayant les apparences d'un taliban afghan.
- Caricature de Saad Hajo (Liban) représentant la nouvelle économie. Parue dans « As Safir » (Beyrouth). Tiré de « Un nouveau monde ? D'un siècle à l'autre, 330 dessins de la presse étrangère » Courrier International-Éditions de la Martinière.
- Dessin du caricaturiste algérien Le Hic paru dans « Le Matin », et reproduit dans le « Courrier International » N°556.
- Dessin du syrien Ali Farzat. Exposé aux Rencontres Internationales du Dessin de Presse, janvier 2001.
- Traduction : « Nous sommes-nous battus pour cela ? ». Montage paru dans le « Feral tribune », journal satirique croate marquant ici son opposition à l'entente serbo-croate pour un découpage de la Bosnie-Herzégovine.
- Dessin du caricaturiste Shahid (Pakistan) sur les relations entre l'Inde et le Pakistan qui connaissent un regain de tension. Tiré de « Un nouveau monde ? D'un siècle à l'autre, 330 dessins de la presse étrangère ».
- Caricature de Michel Kichka (Israël) diffusée sur Channel 2 (Jérusalem). Tiré de « Un nouveau monde ? D'un siècle à l'autre, 330 dessins de la presse étrangère ».
- Caricature de Andrzej Krauze (Pologne) intitulée « Regardons la vérité en face ». Tirée de « l'Alternative, pour les droits et les libertés démocratiques en Europe de l'Est » N°15, mars-avril 1982.
- Caricature de Sergueï Tiounine (Russie) sur les nouveaux médias parue dans Kommersant (Moscou). Tiré de « Un nouveau monde ? D'un

DOSSIER

HUMOUR



5. Me Badinter vu par Calvi (Le Figaro, 27/8/81). Le dessin a paru deux semaines avant le vote par les députés français de l'abolition de la peine de mort. On sait que Me Robert Badinter fut à la pointe du combat contre ce châtiment.

4. Non à la peine de mort - dessin de Pierre Raymond (Tribune de Genève, 5/10/79)



6. Dessin paru le 20 mai 1995 dans le journal South China Morning (Hong Kong). Le texte dit : Comment envisagez vous de réaliser le projet de transplantations d'organes ? - Pas de problème. Nous avons assez de condamnés à mort en réserve pour les deux années à venir - Et après cela ? - Nous serons alors en 1997 et nous aurons tous les démocrates et plus d'une douzaine de "cartoonists"(dessinateurs de presse). Le caricaturiste Larry Feign, célèbre à Hong Kong pour sa série très critique « Lily Wong », fut licencié après avoir produit ce dessin.

7. Ce dessin de Robert H. illustre un article paru le 31 juillet 2000 dans le journal américain « The New Republic ». Joshua Micah Marshall, rédacteur en chef de « The American prospect » y expliquait que, selon lui, si la majorité des pays d'Europe ont aboli la peine de mort, cette décision a été prise sans l'aval de la population. D'où le dessin d'un citoyen lambda dont les yeux sont en forme de corde de pendu.



Détachez soigneusement cette page et conservez-la. Au terme de notre tour d'horizon, les 24 numéros pourront être mis sous couverture et constituer ainsi un recueil d'infos et d'idées sur la peine de mort.

TURQUIE : LA VIOLENCE SEXUELLE COUVERTE PAR UNE CULTURE DE L'IMPUNITÉ

MARTINE PAUWELS

Le dernier rapport d'Amnesty sur la Turquie épingle les violences faites aux femmes dans le cercle familial mais surtout en détention. Il dénonce le climat d'impunité qui est à la racine des ces violences.

MOUVEMENT

Suspectée d'appartenir à une organisation illégale, H. T. a été arrêtée et maintenue en détention, du 8 au 11 mars 2002, au quartier général de la section anti-terroriste de la police d'Istanbul. Cette jeune femme turque de 23 ans y a subi divers actes de torture: jet d'eau à haute pression contre son vagin, crachats, elle a été déshabillée et obligée de s'asseoir dans ses excréments.

Le cas d' H. T. est loin d'être une exception en Turquie. Chaque jour, des femmes y font l'objet de violences physiques, sexuelles et psychologiques, perpétrées par leur partenaire ou des proches, mais aussi par les forces de l'ordre. Nombre de femmes interpellées par la police subissent des agressions sexuelles, voire des viols, et sont interrogées nues, les yeux bandés.

Voilà, en substance, les conclusions d'un récent rapport d'Amnesty International (1) sur les violences sexuelles contre les femmes en Turquie. Si le document dresse une liste tragique des sévices pratiqués contre les femmes par les agents de l'État, il pointe également du doigt la responsabilité des autorités quant à leur incapacité de protéger les femmes et de garantir une réparation juste aux victimes.

Si aucune femme n'est totalement à l'abri, les Kurdes (surtout dans le Sud-Est du pays) et celles dont les opinions politiques dérangent le gouvernement et les militaires, encourent davantage de risques d'être prises pour cibles.

La Turquie a beau être un précurseur en matière de droits des femmes - les citoyennes y ont obtenu le droit de vote dès 1930 -, force est de constater qu'aujourd'hui, elle ne remplit que de manière insatisfaisante ses obligations internationales en matière de respect, de protection et de promotion des droits des femmes.

La violence dont les femmes font l'objet trouve ses racines dans leur discrimination sociale, politique et économique par l'État.



La police « escortant » Eren Ke skin (au centre), avocate et militante des droits des femmes. Istanbul 2002 © Private.

Une attitude qui amenuise la portée des brutalités et renforce la discrimination. Ce soutien tacite des autorités à la violence sexuelle contre les femmes a pour effet d'encourager les individus à maintenir une culture de la violence à l'égard de ces dernières.

Seule la loi du silence semble régner aujourd'hui. Se trouvant dans un état de détresse psychologique, les victimes sont réticentes à dénoncer leurs bourreaux par crainte de bafouer l'honneur de la famille et par peur de représailles, d'ostracisme, de mariage forcé, voire de mort. Beaucoup aussi jugent inutile de poursuivre leurs agresseurs parce qu'elles ont le sentiment, vérifié dans la majorité des cas, qu'ils resteront impunis, surtout quand des agents de l'État sont impliqués. Conséquence: une impunité de fait des coupables. Ainsi réduites au silence par l'État et la société, les victimes éprouvent d'énormes difficultés à obtenir réparation en justice.

(1)AI Index EUR 44/003/2003 : « Turquie : la violence sexuelle couverte par une culture de l'impunité »

Oxfam et Amnesty font bouger les jeunes à Gembloux

SOUMAYA KADJAI, STAGIAIRE

«Nous devons d'abord bien comprendre les enjeux, éviter les simplifications avant d'avoir des opinions, et puis surtout, évitons d'importer ce conflit ici. » Telles ont été les paroles de Roland d'Hoop, responsable du secteur jeunes-

se d'Amnesty, en introduction à la journée de rencontre des Jeunes Magasins du Monde et des antennes-écoles d'Amnesty, qui a eu lieu le mercredi 19 février 2003 au Foyer Communal de Gembloux. Il était important de préciser

les objectifs de cette journée dont le thème central était le conflit israélo-palestinien. La journée a débuté par une discussion à laquelle ont participé Adi, jeune israélien vivant en Belgique depuis



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : EN FINIR AVEC LA VIOLENCE DOMESTIQUE

PROPOS RECUEILLIS PAR DENIS GRÉGOIRE

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, la Commission femmes d'Amnesty a accueilli Maria Mokhova, une jeune femme russe qui dirige l'organisation moscovite « Syostri » (Sœurs). Ce centre vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales et mène campagne afin que la violence au foyer soit définie comme une infraction par le droit russe. Un chantier titanesque quand on sait que les autorités russes reconnaissent elles-mêmes que 14.000 femmes sont tuées chaque année par leur époux ou par leur entourage.

MOUVEMENT

Maria Mokhova, cheville ouvrière de l'ONG Syostri.



Libertés !: Quelle aide concrète le centre « Syostri » apporte-t-il aux femmes victimes de violence conjugale ?

Maria Mokhova : Nous avons une ligne de téléphone ouverte 24 heures sur 24, nous organisons des consultations individuelles avec des juristes, des psychologues et des travailleurs sociaux, nous soutenons les victimes dans leur combat devant la justice, nous luttons pour une réforme de la législation concernant la traite des êtres humains. Nous tentons également de faire comprendre aux autorités et à la population qu'il ne s'agit pas de cas isolés, mais bien d'un véritable phénomène de société.

La situation de la femme en Russie s'est-elle détériorée avec le phénomène de transition du communisme vers le capitalisme ?

Les changements rapides connus par la Russie au cours des dix dernières années ont provoqué une déstabilisation de la sphère sociale. La violence au sein des foyers et des couples existait bien évidemment sous la période communiste, mais il existait plus de moyens de protéger les femmes d'un point de vue social et plus de mécanismes auxquels recourir pour condamner les

hommes violents. Les stéréotypes vis-à-vis des femmes étaient néanmoins solidement ancrés. Une femme se devait d'avoir plus d'un enfant, une femme non mariée était considérée comme une mauvaise femme et les mères célibataires étaient condamnées par l'ensemble de la société. L'encyclopédie de l'époque soviétique définissait la violence comme une arme du prolétariat, un outil pour lutter contre un groupe considéré comme une menace pour la révolution. D'un point de vue culturel, la violence dirigée contre un individu était beaucoup moins tolérée. Le défi pour la Russie actuelle est de reconstruire la sphère sociale, une condition indispensable si l'on veut assurer la sécurité de tous les citoyens.

Ce processus de reconstruction ne doit-il pas également passer par une plus grande présence des femmes au niveau des institutions, du monde politique, de la justice...

Il faut bien sûr que les femmes soient représentées au Parlement, mais le pas décisif sera franchi quand le problème de la violence au sein des familles sera véritablement considéré par la population, en particulier les femmes, les représentants politiques et institutionnels comme un problème de société, ce qui est loin d'être le cas. Évidemment, une plus grande présence féminine à la Douma permettrait sans aucun doute la mise sur pied de politiques plus volontaristes dans le domaine social. Pour l'instant, sur 367 membres, la Douma ne compte que sept femmes. Un projet de loi, déposé par une de ces députées, portant sur l'égalité des chances, est en cours d'examen.

quelques années, Adel, Palestinien, étudiant actuellement le droit international à Bruxelles, Pascal Fenaux, journaliste au « Courrier International », et Françoise Berlaumont, journaliste à la RTBF, qui a joué le rôle de modératrice durant le débat. Tous se rejoignaient pour dire que ce qui se passe dans les territoires occupés est terrible, mais, ni dans un camp ni dans l'autre, nous ne devons combattre la violence par la violence.

Le but de la journée était surtout de prendre du recul afin de mieux comprendre ce conflit qui déchire cette terre et ses habitants depuis maintenant de nombreuses années, éviter à tout prix de prendre une position pure et dure en s'arrêtant sur des affirmations simplistes comme : ceux-ci sont les bons, ceux-là les mauvais. Tous ceux et toutes celles qui étaient présents étaient d'accord avec ce principe et c'est d'ailleurs ce qui est aussi

ressorti des différents travaux de réflexion en sous-groupes qui ont pris place tout au long de l'après-midi. En clôture, Yvon Toussaint, ex-rédacteur en chef du journal Le Soir, a tiré les enseignements des ateliers, parmi lesquels la capacité des jeunes à défendre leur position et de comprendre celle de l'autre. Il a également félicité les quelque 400 adolescents présents pour leur enthousiasme et leur grand intérêt.

PRIX LITTÉRAIRE AMNESTY 2003

Le prix littéraire Amnesty a été remis aux lauréates le 22 février lors de la foire du livre de Bruxelles



Des membres du jury et les lauréates lors de la remise des prix de droite à gauche Vera Feyder, Pierre Mertens, Soazig Aaron, Georges Lewy, Françoise Lalonde et Paule Constant

CULTURE

Le non de Klara — Soazig Aaron — Ed. Maurice Nadeau (1)

C'est un livre singulier. Récit plutôt que roman, c'est le journal fictif tenu au lendemain de la guerre par Angelika, la belle-soeur de Klara. Klara rentrée d'Auschwitz, silhouette maigre de jeune garçon, après plus de deux ans de déportation dans cet endroit « pour les saints et les bêtes ». Klara figée dans une froideur glacée, presque « arrogante » et qui dit non, qui répète sans cesse ce non, non à tout, même à sa petite fille qu'elle refuse de voir. Dans la suite des jours que compte le journal, des mots, des phrases surgissent, échos de l'horreur des camps. Klara a besoin de parler. S'y mêlent les petits faits de la vie familiale qui continue bon gré mal gré. Car elle est entourée, Klara, soutenue, aimée. Mais elle ne veut pas le savoir. C'est sans doute ce qui fait la force du récit, ce qui cause au lecteur presque un malaise, une gêne, cet entrelacement qui fait ressortir l'atrocité de ce qui ne peut être intégré. Les déportés étaient des gens ordinaires, ce qui leur est arrivé n'a plus sa place dans la vie ordinaire.



Nombre de livres ont été écrits sur les camps, le retour. On songe à Semprun, à Primo Levi, à Robert Antelme. Mais eux ont été des témoins, ont vécu ce qu'ils racontent. L'auteur de ce livre-ci, Soazig Aaron, est une jeune femme qui n'a pas connu la guerre, qui n'est pas juive, mais qui, sans doute, ce qui est rare, a éprouvé de manière intense le besoin de parler de l'intolérable. « J'ai rencontré Klara sur le parcours du siècle », dira-t-elle « car il est difficile de passer outre à l'ignominie de la Shoah » (2). Si Angelika note calmement jour après jour les « réactions » étranges de Klara, on sent bouillonner derrière les mots une grande colère. Colère utile, indignation nécessaire. Mais il faudra que ses proches apprennent « à accepter l'être nouveau, libre de ses décisions ». Klara dit non à tout, sauf à la vie et pour vivre, elle va partir. Le livre se clôt sur ces mots « Klara comme un chantier ». Signe d'espoir ? Peut-être...

S.W.

(1) 17,50 €

(2) Entretien avec Maurice Nadeau, La Quinzaine littéraire, février 2002.

Sucre et secret — Paule Constant - Editions Gallimard

La narratrice n'avait pas demandé à rencontrer David Dennis dans le couloir de la mort, de même que Paule Constant n'avait pas décidé d'écrire un livre sur la peine capitale aux États-Unis et c'est par hasard qu'elle fut mise en présence d'un condamné à mort. Mais à partir de ce moment il n'y eut plus de choix pour elle. C'est un admirable plaidoyer contre la peine de mort, son arbitraire, son horreur minutieuse, ses mensonges et sa violence que le Prix Amnesty de littérature a couronné. Comme l'auteur nous l'a dit le soir de la remise du prix, dans ce livre, si toute l'histoire est inventée, tous les détails sont vrais : les chaînes aux pieds, aux poignets, à la taille, qui entravent les prisonniers dans leurs moindres déplacements, les visites « à distance » où on est censé se parler par téléphone, mais où peu à peu on se rapproche, épaulé contre épaulé, joue contre joue, de part et d'autre du plexiglas, des chapelets de bois, de perles de métal, enroulés jusqu'au coude des condamnés, legs de ceux qui « y sont passés » à celui qui reste, de la mère empêchée de voir son fils et dont la première question à la visiteuse est « Comment sont ses cheveux ? ».



L'histoire se passe dans le Sud des États-Unis, à Richmond, en Virginie. Un endroit où les filles ont des noms de bonbons (l'héroïne s'appelle Candy) et les ouragans des noms de filles, où ne sont noirs que les jardiniers, les serveuses de fast-food et les policiers. À l'Université de Richmond, les garçons sont des étudiants joviaux et un peu chahuteurs avant de devenir des hommes politiques ou de grands managers responsables, après avoir épousé une de ces délicieuses jeunes vierges aussi pures que jolies rencontrées au bal de l'université. Que la réalité soit toute différente, qu'elle soit affaire de sexe et de drogue, qu'importe si elle est bien cachée. Et soudain, dans ce monde idéal survient le crime, atroce. Nul ne peut l'avoir commis que ce Dennis, ce Yankee, sans argent, sans passé, sans père. Il est le coupable idéal. Il sera donc condamné et le roman commence neuf ans après sa condamnation. Neuf ans dans les couloirs de la mort, où le rencontre la narratrice, l'autre visage de Paule Constant.

C.R.

Dans le numéro de mai nous parlerons du 2ème prix attribué à Vera Feyder.

THÉÂTRE

Les monologues du Vagin.

Créé en 96 à New York puis en 99 à Londres au bénéfice d'une association baptisée V-Day (V=Vagin=Victoire), dont l'objectif est de mettre un terme aux violences à l'égard des femmes, le spectacle est parti en tournée mondiale. Pour ceux qui n'auraient pas encore vu cette pièce brillante, drôle, sensible et universelle, fondée sur plus de deux cents entretiens avec des femmes, jeunes, mères de famille, dactylos, PDG, prostituées, noires, hispaniques, asiatiques, bosniaques, indiennes, juives, blanches... rendez-vous au Théâtre de poche du 23 avril au 2 mai à 20h30. Six places gratuites (3x2) pour la représentation du 23 avril à 20h30 sont offertes aux lecteurs de Libertés ! par le Théâtre de poche : il vous suffit d'être dans les 3 premiers à téléphoner au 02/649 17 27.

Atterrissage.

Lecture-spectacle de la dernière pièce de Kangni Alem, homme-orchestre (il est auteur de théâtre, metteur en scène, comédien, nouvelliste, romancier). «Atterrissage» est inspiré par la mémoire de Fodé et Yaguine, les deux adolescents guinéens retrouvés morts en 1999 dans un avion de la Sabena. Ce texte à la fois sensible, âpre et poétique, traversé parfois d'humour

douloureux, évoque le «Désir d'Europe» de tant de jeunes d'Afrique aux destins bloqués. Et le rêve devient cauchemar. La lecture (théâtralisée) est servie par les talents de comédiens sénégalais et congolais : Ken N'Diaye, Younouss Diallo, Dieudonné Kabongo, Aline Bosuma, tous dirigés par Denis Mpunga. À voir le mercredi 4 juin à 20h30 à l'Espace Senghor, situé au 366, chaussée de Wavre à 1040 Bruxelles. Pour plus de renseignements : 02/230 31 40. Prix d'entrée : 3 euros. Une production CEC-Ti Suka

Hannah et Hanna de John Retallack.

Margate, côte anglaise. Cette station balnéaire - qui a connu son heure de gloire auprès de l'aristocratie anglaise et des touristes continentaux - est prise d'assaut par les candidats réfugiés politiques. Albanais et Kosovars notamment qui, fuyant leur pays, débarquent nombreux. Entre la population locale et les nouveaux arrivants que la guerre a mis sur le chemin de l'exil, c'est le choc. C'est dans ce contexte que se rencontrent Hannah, jeune anglaise sympathisante de l'extrême droite locale, et Hanna, réfugiée kosovare. Ces deux adolescentes vont confronter leurs points de vue à travers leur passion commune pour la musique. Ensemble, elles grandissent, se nourrissant de l'espérance et de la culture de l'autre dans un voyage qui va les mener de Margate à Pristina, au Kosovo. À voir au Théâtre de poche du 16 mars au 19 avril. Rens : 02/649.17.27

Exposition : « Chassés — Poursuivis — Traqués »

Amnesty International Brabant Wallon présente une exposition de Pierre Doome : « Chassés — Poursuivis — Traqués »

Amnesty International a initié cette exposition, motivée par une communauté d'idées avec l'artiste face aux abus de pouvoirs, aux emprisonnements iniques, aux mises à l'écart, à la torture et à ses corollaires : le désespoir et la honte de la personne arrêtée ou fugitive mise dans l'obligation de tout abandonner, de se couper de ses sources. Pierre Doome est né à St-Vith en 1940. Sa biographie ne manque pas de points sensibles de par les ambiguïtés auxquelles les habitants de cette région ont été confrontés entre 1920 et 1945. L'observation de citoyens en désarroi marque sa pensée et influence son imagination créative dans le travail d'expression. À maintes reprises, des projets communs avec le théâtre Agora ont réuni spectacle, dessins et créations de Pierre Doome sur le thème de l'oppression. Pierre Doome est un homme feutré, tout en nuances, secret, voire timide. Quand on le rencontre, on se fait soi-même plus silencieux, un peu comme si on était traversé par une bouffée de sagesse et de profonde expérience de vie. Sa principale source d'inspiration reste sans doute la nature. La forêt est son atelier, là où il trouve le matériel. La douleur de Pierre Doome, c'est-à-dire la nôtre, s'exprime dans ses œuvres par un éclatement de techniques diverses, de dessins, de sculptures, d'assemblages, de peintures unies par des liens de couleurs tendres à l'image de l'espoir permanent que nous portons à la vie malgré les vicissitudes. Ses éclairages sur le passé interrogent nos actes d'aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard si l'exposition est présentée à Profondsart : coin discret du Brabant wallon, la chapelle est désaffectée tandis que la jolie petite gare toute proche est partiellement habitée. Lieux de vie, de passages, d'espoirs, ces bâtiments brutes, se prêtent à merveille au travail créatif et aux symboles exprimés par Pierre Doome. L'exposition aura lieu du 23 avril au 30 mai 2003.

Informations pratiques : Chapelle de Profondsart, rue du Grandsart, 13 - 1300 Limal à 200 mètres de la gare de Profondsart (introduction à l'exposition) — ligne Bruxelles - Ottignies, arrêts toutes les heures.



Amnesty International n'attend pas qu'un pays fasse la une de l'actualité pour en parler. Depuis 1961, elle lutte pour un meilleur respect des droits humains.



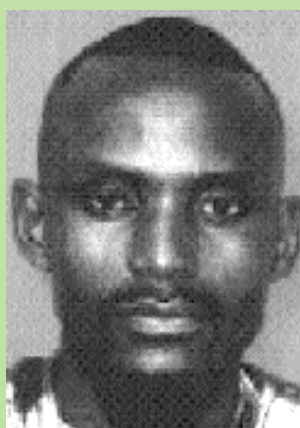
Gülderen Baran

TURQUIE : Torturée en détention

Gülderen Baran, âgée de 22 ans, a été détenue à la section antiterroriste du quartier général de la police à Istanbul en août 1995. Elle aurait été frappée, soumise à un jet d'eau froide sous pression, gardée les yeux bandés et privée de sommeil, molestée sexuellement et suspendue à maintes reprises par les bras. Le procès contre cinq policiers a été abandonné. Bien qu'un commissaire en chef et un policier aient admis l'avoir frappée, le cas a été classé sans suite, le 12 mars 2002. Plusieurs sessions de la cour ont été ajournées par la cour à la requête des avocats des policiers. Parmi les raisons invoquées : le fait que les accusés n'étaient pas de service et le manque de photos fournies à fin d'identification. L'un des policiers en procès pour torture n'a pas été suspendu de ses fonctions durant la procédure en cours contre lui et a ensuite été promu comme superintendant en chef. AI se préoccupe du fait que les longs délais de procédure peuvent entraîner l'impunité pour les tortionnaires, y compris les abuseurs sexuels, et pour les auteurs de violations des droits humains.

AI a relevé nombre de cas de femmes torturées sexuellement alors qu'elles étaient détenues par la police et la gendarmerie en Turquie. Leur quête de justice est difficile et nombre de facteurs se conjuguent pour que ces cas ne soient pas investigués et que les auteurs restent impunis.

Les avocats des femmes sexuellement abusées en garde à vue en Turquie font l'objet de pressions de la part des autorités, des médias et de leurs pairs. Ce qui rend plus difficile encore pour les survivantes de violences sexuelles d'obtenir justice et contribue à entourer de silence les crimes sexuels.



Aloysius Toe

LIBERIA : Des militants pour les droits humains inquiétés

Des militants pour les droits humains ont subi, à de multiples reprises, des arrestations et des détentions arbitraires, la torture et des mauvais traitements parce que le gouvernement tente d'étouffer les critiques dues à son épouvantable bilan en matière de droits humains. Un éminent défenseur des droits humains, Aloysius Toe, va maintenant être jugé sous l'inculpation fallacieuse de trahison. Il est directeur exécutif du Mouvement pour la défense des droits humains, membre dirigeant du Centre national de défense des droits humains du Liberia et aussi secrétaire général de la Coalition libérienne des défenseurs des droits humains, qui regroupe quelque vingt organisations de défense des droits humains. AI est convaincue que les charges sont complètement dénuées de fondement et qu'il a été spécialement visé en raison de son travail en faveur des droits humains. Il a été arrêté et inculpé le 4 novembre 2002. Le 29 novembre, son domicile a été fouillé par la police, et sa femme, Vivian Toe, a été brièvement détenue. D'autres militants pour les droits humains - Dempster Brown, Blamoh Sieh et Peter Nicholson - ont également été arrêtés et détenus pendant plusieurs jours. L'acte d'accusation se réfère à un document du groupe armé d'opposition des Libériens unifiés pour la réconciliation et la Démocratie (LURD), qu'il aurait reçu par E-mail. Ce document a été largement diffusé, y compris via l'Internet, et envoyé par E-mail à de nombreuses personnes. L'arrestation d'Aloysius Toe s'est déroulée après que la Coalition libérienne des défenseurs des droits humains eut lancé une campagne pour demander la libération des camarades défenseurs des droits humains Hassan Bility, journaliste au journal The Analyst, et Sheikh K.M. Sackor, directeur exécutif de Humanist Watch, qui avaient été détenus au secret et torturés depuis leur arrestation en juin et juillet 2002. Bien que le gouvernement ait annoncé le 28 octobre qu'ils allaient être libérés, Hassan Bility est resté détenu jusqu'au 7 décembre 2002 et Sheikh K.M. Sackor l'est toujours.



Kamil 'Abbas al-Ahmad

ARABIE SAOUDITE : Arrêté en raison de ses convictions religieuses

Kamil 'Abbas al-Ahmad a été arrêté à son domicile à Safwa city dans la province orientale le 13 septembre 2001. Il a été emmené au poste de police de Safwa où il aurait été privé de sommeil pendant trois jours. En novembre 2001, il a été transféré au quartier général de l'Investigation générale à Dammam et est actuellement détenu sans accès possible à une assistance légale. AI craint qu'il soit torturé et soumis à de mauvais traitements. Il est membre de la communauté religieuse chiite en Arabie saoudite, connue pour ses critiques envers les autorités saoudiennes. AI est convaincue qu'il pourrait être détenu pour l'unique raison d'avoir exprimé de façon non violente ses opinions politiques ou religieuses. Les musulmans chiites constituent de sept à dix pour cent de la population de l'Arabie saoudite et sont souvent les victimes de discriminations politiques, sociales et culturelles basées uniquement sur leurs convictions religieuses. L'expression de ses convictions religieuses par un musulman chiite peut être interprétée comme un acte de dissidence politique qui mène à l'arrestation, la détention et la torture. Kamil 'Abbas al-Ahmad avait déjà été arrêté précédemment avec son frère en juillet 1996, en raison de ses opinions religieuses. Son frère a été relâché le 1er novembre 1997 et lui-même n'a pas été libéré avant le 5 mai 1999. Durant cette période, il aurait été torturé.

Tarifs postaux

Lettres (jusqu'à 50 grammes) Europe : 0,59 E (Prior) ou 0,52 E (Non Prior).

Reste du monde : 0,84 E (Prior) ou 0,57 E (Non Prior) La surtaxe aérienne est incluse (étiquette

requis).

Cartes postales Aérogrammes: affranchissement unique de 89 cents pour tous pays, surtaxe aérienne comprise.

Vous pouvez recevoir les lettres du mois par e-mail

en envoyant directement un e-mail à request@aibf.be avec comme sujet du message subscribe lettresdumois.

Les cas exposés concernent des victimes de violations des droits humains dont s'occupe Amnesty International. Chaque appel compte. Un texte (à écrire ou à photocopier) vous est proposé pour chaque cas. Dans l'intérêt des victimes, écrivez en termes mesurés et courtois aux adresses indiquées. Ces lignes sont lues partout dans le monde par les quelque 1.100.000 membres d'Amnesty International. Elles sont reproduites dans de nombreux pays par des dizaines de journaux et constituent la clé de voûte de l'action du mouvement.

Monsieur le Ministre,

Gülde en Baran, une jeune femme de 22 ans a été détenue à la section antiterroriste du quartier général de la police à Istanbul en août 1995. Elle se plaint d'y avoir été sévèrement torturée et d'avoir subi une tentative de viol. Le procès mené contre cinq policiers a été classé sans suite le 12 mars 2002 et l'un d'eux a même reçu une promotion. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, j'exprime mon inquiétude du fait des allégations de torture de cette jeune femme, je vous prie d'ouvrir une enquête indépendante sur ce cas et de traduire en justice les responsables de ces actes. Espérant que ma requête sera entendue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature :

Nom :

Adresse :

Lettre à adresser à :
Monsieur Cemil Çiçek
Ministre de la Justice
Adalet Bakanligi
06659
Ankara
Turquie
Fax : +90 312 418 5667
E-mail :
cemilcicek@adalet.gov.tr

Copie à envoyer à :
Ambassade de la
République de Turquie
Rue Montoyer, 4
1040 Bruxelles
Fax : 02 648 19 74
E-mail : info@turkey.be

Monsieur le Président de la République,

Des militants pour les droits humains ont subi, à de multiples reprises des arrestations et des détentions arbitraires, la torture et des mauvais traitements parce que le gouvernement tente d'étouffer les critiques dues à son épouvantable bilan en matière de droits humains. Aloysius Toe, un éminent défenseur des droits humains, arrêté le 4 novembre 2002, va maintenant être jugé pour trahison en référence à un document reçu par E-mail et émanant du groupe armé d'opposition des Libériens unifiés pour la réconciliation et la démocratie (LURD), document largement diffusé au Liberia et à l'étranger. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International qui considère Aloysius Toe comme un prisonnier d'opinion visé en raison de ses activités en faveur des droits humains, je demande la libération immédiate et inconditionnelle de cet homme et la fin des arrestations et des détentions arbitraires de tous ceux qui, légitimement et légalement, défendent les droits humains au Liberia. Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma haute considération.

Signature :

Nom :

Adresse :

Lettre à adresser à :
Monsieur le président
Charles Taylor
Executive Mansion
Capitol Hill
Monrovia
Liberia

Copie à envoyer à :
Ambassade du Liberia
Avenue du Château, 50
1081 Bruxelles
Fax : 02 411 09 12

Excellence,

Kamil 'Abbas al-Ahmad a été arrêté à son domicile de Safwa city dans la province orientale le 13 septembre 2001 et emmené au poste de police où il aurait subi des mauvais traitements. Transféré en novembre 2001 à Dammam, il est actuellement détenu sans possibilité d'accès à des avocats. Il est musulman chiite, une communauté connue pour ses critiques envers les autorités. Il avait déjà été arrêté avec son frère en juillet 1996 et gardé en détention jusqu'au 5 mai 1999, période durant laquelle il aurait été torturé. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande la libération immédiate de cet homme qui pourrait être un prisonnier d'opinion, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi, et jugé équitablement dans un bref délai. Espérant que vous entendrez mon appel, je vous prie de croire, Votre Altesse, à l'assurance de ma haute considération.

Signature :

Nom :

Adresse :

Lettre à adresser à :
Son Altesse royale, le prince
Naif bin 'Abdul-'Aziz
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
PO Box 2933
Airport Road
Riyadh 11134
Arabie saoudite
Fax : +966 1 403 1185

Copie à envoyer à :
Ambassade de l'Arabie saou-
dite
Avenue Franklin D.
Roosevelt, 45
1050 Bruxelles
Fax : 02 647 24 92